



DOSSIER D'INSCRIPTION DEJEPS 2018-2019

Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport,

Spécialité « Perfectionnement sportif »

Mention: «Taekwondo et disciplines associées »

Session Nationale 2018-2019:

Du 8 octobre 2018 au 28 juin 2019

à Joinville-le-Pont (94340)

Dossier à renvoyer **avant le 4 septembre 2018**

à : FFTDA, 25 rue St Antoine – CS 33417- 69441 LYON CEDEX 03

Contacts :

Pour tous documents officiels (programme, devis,...) :

Caroline BOLLACHE : 04 37 56 14 13, grade@fftda.fr

Pour des questions pédagogiques ou de financement :

David ROBERT: 06 99 42 09 60, davidrobert17@gmail.com

Organisation générale de la formation

Conditions d'inscription :

- + Avoir 18 ans
- + Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation
- + Être titulaire de l'AFPS ou PSC1 (ou équivalents)
- + CN 1^{er} dan délivré par la FFTDA ou ayant réussi le test technique de niveau 1^{er} Dan

Principes d'organisation de la formation :

La formation sera organisée selon:

- + L'Alternance de séquences en formation et en entreprise (club, CDT, ligues,...)
- + Construction du référentiel de formation par modules.
- + Participation et organisation d'événements sportifs fédéraux (compétitions, temps festifs à destination des licenciés et non licenciés, détection et sélection des équipes jeunes).

Les Dates clés :

- + Date limite de dépôt des candidatures : 4 septembre 2018
- + Vérification des Exigences Préalables à l'entrée en formation: Samedi 6 octobre 2018
- + Test de sélection: Samedi 6 octobre 2018
- + Positionnement: Dimanche 7 octobre 2018
- + Formation : Du 8 octobre 2018 au 28 juin 2019, réparties sur 20 semaines dont 14 semaines en centre et 6 semaines en FOAD (via la plateforme de formation fédérale).
Pour les 14 semaines de formation en centre, les cours auront lieu du lundi au vendredi, 9h-12h30 / 13h30-17h.

Lieu de formation :

- + Siège de la ligue de taekwondo Ile de France, 32 rue Chapsal 94340 Joinville-le-Pont.

Nombre de places :

- + 25 candidats maximum

Coût pédagogique de la formation :

Association loi 1901, non assujettie à la TVA

- + 6650 € si pris en charge par un organisme financeur (OPCA, Pôle emploi, Conseil Régional,...)
- + 4515 € si pris en charge par le stagiaire

** Prix indicatif pour un parcours complet de formation.*

Dossier d'inscription

DEJEPS 2018-2019

PHOTO
D'IDENTITE
A
COLLER

Votre identité :

LE CANDIDAT :

NOM : PRENOM :

Date de naissance : Age : Sexe :

Lieu de naissance (ville, département, pays) :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Tél. dom : Portable:.....

Mail (écrire en majuscule) :

Nationalité : Numéro de Sécurité Sociale :

Club : N° affiliation du club :

Ligue :

Grade FFTDA : dan, obtenu le.....

Votre situation actuelle :

- Salarié(e) en CDD, CDI
- Salarié en Contrat de professionnalisation
- Salarié en Contrat aidé
- Indépendant
- Demandeur d'emploi
- Congé Individuel de Formation (CIF)
- Autre, précisez :

Si vous êtes salarié :

Nom et adresse de l'employeur :

.....

Votre parcours Taekwondo et DA :

Discipline : Taekwondo Hapkido Autres DA

Nombres d'années de pratique :

Grade FFTDA:

Inscrit sur liste de haut niveau : Oui Non

Si oui, précisez les dates et la catégorie :

Titres obtenus (Combat/Technique) :

.....
.....
.....

Diplôme d'Arbitre ou Juges techniques :

.....
.....

Parcours de formation dans l'environnement sportif et/ou de l'animation :

Formation(s) suivie(s)	
Type de formation	Résultats obtenus

Parcours scolaire :

Cursus suivi	Diplôme obtenu

Si vous n'avez pas de diplôme scolaire, dernière classe suivie :

Parcours de formations et expériences personnelles :

.....
.....
.....
.....
.....

Expériences personnelles dans l'environnement sportif du taekwondo et DA et/ou de l'animation multisports :

Expérience(s) d'encadrement				
Activité	Fonction	Public	Durée (en mois)	Statut (bénévole, salarié)

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Coût pédagogique de la formation :

Association loi 1901, non assujettie à la TVA

✚ 6650 € si prise en charge par un organisme financeur (OPCA, Pôle emploi, Conseil Régional,...)

✚ 4515 € si pris en charge par le stagiaire (inscription à titre individuel)

* Prix indicatif pour un parcours complet de formation.

Qui financera votre formation DEJEPS ?

Cas 1 : un organisme financeur

Le coût pédagogique de la formation est de 6650€ (pour un parcours complet) si elle prise en charge par un organisme financeur.

Pôle Emploi

Nom, prénom, tél, mail de votre référent à Pôle Emploi :.....
.....

Un organisme collecteur (OPCA), dans le cadre de la formation continue

Citez l'OPCA:
Coordonnées de la personne à contacter (Nom, Fonction, Tél, mail) :
.....

Autre. Précisez :.....

Coordonnées de la personne à contacter (Nom, Fonction, Tél, mail) :
.....

Fournir dans votre dossier, l'attestation ou élément justificatif de prise en charge.

Cas 2 : moi-même (inscription à titre individuel).

Le coût pédagogique de la formation est de 4515€ (pour un parcours complet) si elle prise en charge directement par vous-même.

Dans le dossier d'inscription, le candidat doit envoyer un chèque de 2230 € à l'ordre de la FFTDA, qui sera encaissé dès la 1^{ère} de semaine de formation en centre, si le candidat intègre la formation.

Suite au positionnement, la FFTDA informera du parcours individuel de formation du candidat, et le coût restant à payer. Pour cette somme restant à payer, le candidat devra donner un ou plusieurs chèques lors de la 1^{ère} semaine de formation en centre. Ce ou ces chèques seront encaissés de manière échelonnée, entre novembre 2018 et mars 2019 (Indiquer au dos des chèques les dates d'encaissement).

Si suite aux tests de sélection, le candidat n'intègre pas la formation, la FFTDA restituera le chèque de 2230€.

Dans le cas où le stagiaire ne serait pas en mesure de régler la totalité des coûts pédagogiques de la formation, le stagiaire ne sera pas autorisé à poursuivre la formation.

Cas 3 : autre possibilité

Précisez :.....

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER

- Le dossier d'inscription dûment rempli, avec photo collée.
- Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité (recto/verso)
- Pour les candidats de nationalité étrangère, photocopie du titre de séjour portant la mention « autorisé à travailler en France »
- Photocopie de l'Attestation Prévention Secours Civique niveau 1 (P.S.C.1) ou équivalents
- Un certificat médical portant la mention de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement du taekwondo ou DA (autre que celui apposé sur le passeport sportif), et daté à partir du 1^{er} janvier 2018).
- Une copie de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la Défense pour les candidats de nationalité française de moins de 25 ans.
- Attestation de grade délivrée par le DTN de la FFTDA (CN 1^{ER} dan FFTDA minimum)
- Attestation de sportif de haut niveau en taekwondo inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle mentionnée à l'article L. 221-2 du code du sport, délivrée par la DRJSCS.
- Attestation de la DRJSCS si titulaire de certains UC.
- Pour les personnes en situation de handicap, l'avis du médecin agréé par la Fédération Française handisport ou par la Fédération Française de Sport Adapté, ou désigné par la commission des droits et de l'autonomie, sur la nécessité d'aménager la formation ou les épreuves certificatives
- Enveloppe cartonnée format A4, affranchie au tarif en vigueur « lettre recommandée R1 » (250g), avec votre nom, prénom et adresse indiqués.
- Photocopie des diplômes et/ou des titres obtenus
- Une lettre de motivation
- Un CV
- Attestation ou tout justificatif de prise en charge par un organisme financeur (si la formation est prise en charge par un organisme financeur)
- Chèque de 2230€ à l'ordre de la FFTDA (si la formation est prise en charge par le candidat)

Assurance : les candidats doivent vérifier qu'ils sont couverts par une assurance Responsabilité Civile au moment des tests relatifs aux exigences préalables à l'entrée en formation et aux tests de sélection.

Attention : Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

Une inscription n'est définitive qu'après la réussite aux exigences préalables à l'entrée en formation et aux tests de sélection. En cas de nécessité, l'organisme se réserve en dernier lieu le choix des candidats retenus en formation.

Date et signature du candidat

Attestant avoir pris connaissance de l'ensemble des informations contenues dans ce dossier.

**Dossier complet à adresser avant le 4 septembre 2018,
à : FFTDA, 25 rue St Antoine – CS 33417 69441 LYON CEDEX 03**